

République Algérienne Démocratique et Populaire

07 SEP. 2025

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 000216002104442



AVIS DE CONSULTATION

La Direction Générale d'Algérie Poste, relance une consultation °31/DGAP/DIPB/2025 portant «Travaux de réaménagement du centre de calcul au niveau de complexe postal de Birtouta ».

La présente consultation, est destinée aux entreprises qualifiées justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

\***Capacités professionnelles** : D'un certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie trois « 03 » et plus « activité principale travaux de bâtiment » délivré par l'autorité compétente.

\***Capacités techniques** : ayant réalisé au moins un (01) projet de construction, d'aménagement ou de réhabilitation au minimum, justifié par les attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire sans réserve ou PV de réception définitive.

Le groupement d'entreprise n'est pas autorisé pour la prise en charge de ce projet

Les candidats intéressés par cette consultation, sont invités à se présenter, personnellement ou par leur **représentant dûment mandaté**, pour retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : « **Direction Générale d'Algérie Poste, Direction Centrale des Marchés, 9ème étage bureau n°23, Ilot n°01 parcelle N°04 quartier des affaires, Bab Ezzouar-Alger** », contre paiement de la somme non remboursable, de **Deux Mille (2000,00 DA)** dinars, à virer au compte courant postal : **CCP n°380576 clé 80**, ouvert au nom d'Algérie Poste.

- La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter de la date de la publication de l'avis de consultation sur le site Web de l'Etablissement.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de **08h00 à 12h00**, heure limite, soit le **28 Septembre 2025** et ce à l'adresse citée ci-dessus.

L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 14 H 00**, en séance publique, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par leurs soins.